

Communiqué de presse

Toulouse, le
2 novembre 2015

Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle : signature du protocole d'accord relatif à l'animation culturelle et à la gestion de ce bien

Le 5 novembre, à 11h à l'Hôtel Dieu à Toulouse, Pascal Mailhos, préfet de la région Midi-Pyrénées, coordonnateur du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France » signera avec Marc Carballido, président de l'Agence de coopération interrégionale et réseau (ACIR) « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle » le protocole d'accord relatif à l'animation culturelle et à la gestion de ce bien culturel inscrit depuis 1998 sur la Liste du patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO.

La valeur universelle de cet exemple exceptionnel d'itinéraire de pèlerinage médiéval doit être préservée. Le premier rapport périodique du bien, établi en 2013 par les services du ministère de la Culture avec l'appui de l'ACIR, a permis de faire un premier bilan de l'état de sa gestion.

Contacts Presse

Sophie LESAFFRE
☎ 06.35.16.36.31
☎ 05.34.45.38.31

Virginie AVIZOU
☎ 06.85.80.22.14
☎ 05.34.45.36.17

1, place Saint-Étienne
31038 TOULOUSE
CEDEX 9
☎ 05.34.45.34.45

Le 19 janvier 2015, Pascal Mailhos, préfet coordonnateur, a installé à Toulouse le premier comité inter-régional du bien « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France », qui a défini un schéma d'orientation stratégique et fixé le cadre de gouvernance de ce bien. Suite à ce comité, et par le protocole d'accord qui va être signé, l'État et l'ACIR s'engagent à satisfaire les orientations de la convention du patrimoine mondial pour le bien.

La presse est conviée à cette signature, qui sera aussi l'occasion de présenter le bien culturel en série « Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France », de rappeler quelles en sont les exigences, et de présenter ce protocole d'accord qui va structurer la gestion du bien.

La signature se tiendra le jeudi 5 novembre 2015 à 11 h sur le Site Hôtel Dieu / La Grave à Toulouse (Bâtiment B au premier étage).

Merci de bien vouloir confirmer votre présence par courriel à l'adresse suivante : communication@midi-pyrenees.pref.gouv.fr

Vous pouvez consulter
les précédents
communiqués de presse
à l'adresse suivante :

<http://www.midi-pyrenees.gouv.fr/communiqués>